

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 14 août 2025
Appel d'offres : N° 01/AO0/MISD/SG/DGAAL/EQUIPEMENTS INFORMATIQUES /2025
Nom du projet : Acquisition des équipements informatiques.
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale du Ministère en charge de l'Intérieur lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements informatiques.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en 02 lots suivants :

Lot n°1 : Acquisition d'ordinateurs et onduleurs + Anti-virus ;

Lot n°2 : Acquisition d'imprimantes et photocopieurs.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les 02 lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les 02 lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Ce montant est de 100 000 FCFA par lot pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

**MINISTERE DE L'INTERIEUR DE LA SECURITE ET DE LA
DECENTRALISATION**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DE L'APPUI A L'ACTION
LOCALE**

B.P. :92 LIBREVILLE GABON

TELEPHONE : 066348447/077182610

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 15 septembre 2025 à 09 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 15 septembre 2025 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL) sise à Oloumi au bâtiment de l'ancienne planification.

**Le Directeur Général de l'Appui à
l'Action Sociale**

Thierry ELLA ONDO

**Le Directeur Général des Marchés
Publics**



Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT